Au nom des divers secteurs de la société civile acadienne qu'ils représentent, les signataires de la présente souhaitent vous partager leurs inquiétudes à l'égard de certaines décisions récemment annoncées par le gouvernement, et de leur impact sur l'Université de Moncton. Notre objectif est aussi d'assurer que la seule université de langue française de notre province puisse continuer à offrir une formation de qualité et une expérience unique qui favorise la réussite des étudiantes et étudiants.

Notre première inquiétude est en lien avec le dépôt des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, plus tôt ce mois-ci. Devant la difficulté à obtenir la confirmation de certaines sources de financement, exceptionnellement, la direction de l'Université de Moncton a dû reporter à la réunion de son Conseil des gouverneurs du 8 juin l'adoption de son budget 2019-2020. Depuis, l'Université a été informée du non-renouvellement d'une entente de financement des programmes de formation en science infirmière qui existait depuis 2005. Cette décision réduira gravement la capacité de l'Université de répondre aux besoins du marché du travail dans le domaine des soins infirmiers au Nouveau-Brunswick, de plus en plus urgents. Par ricochet, elle ajoute à l'incertitude grandissante sur le coût de la scolarité, en raison du manque à gagner causé.

Notre deuxième inquiétude porte sur la décision de votre gouvernement de mettre fin au Programme des droits de scolarité gratuits et au Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne. Cette décision aura un impact très important sur l'accessibilité aux études universitaires en français. Des statistiques récentes indiquent qu'une personne étudiante sur deux dans chacun des trois campus de l'Université de Moncton a profité de ces deux programmes d'aide du gouvernement provincial pour payer, complètement ou partiellement, ses droits de scolarité en 2017-2018.

Notre troisième inquiétude est liée à l'annonce de l'annulation du fonds de bourses d'études pour les stages sélectionnés, qui permettait aux stagiaires en science infirmière, en éducation, en nutrition, en travail social et en loisirs d'être compensés pour les dépenses supplémentaires liées à leur stage. Tout particulièrement dans le cas de la science infirmière, c'est un autre coup dur pour l'Université de Moncton; mais on peut aussi penser aux répercussions à long terme sur ces secteurs, menacés par des pénuries de main-d'œuvre. On ne peut passer sous silence le fait que 80% des stagiaires visés sont des femmes.



En bref, l'impact des décisions de votre gouvernement sur l'accessibilité et la qualité de la formation universitaire en français au Nouveau-Brunswick est considérable, car il touche plusieurs aspects de l'éducation postsecondaire :

- Il sera plus difficile pour les élèves des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick d'accéder aux études postsecondaires;
- Il sera plus difficile pour les étudiantes et étudiants de familles à revenu faible ou moyen de poursuivre et de terminer leurs études;
- Il sera plus difficile pour les étudiantes et étudiants de choisir et de terminer des études dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux et communautaires, ce qui aura un impact sur la qualité des programmes;
- Des montants d'aide financière iront soutenir les établissements privés de la province, qui ne sont ni réglementés par le gouvernement provincial ni imputables à ce dernier, au détriment des étudiantes et étudiants et des établissements du système public;
- Plus de la moitié des inscriptions aux trois campus de l'Université de Moncton sont affectées négativement par les changements à l'aide financière;
- La perte du financement des programmes en science infirmière place l'Université de Moncton devant un manque à gagner inattendu;
- Toute augmentation du coût de la scolarité résultant d'un financement insuffisant ou d'une baisse des inscriptions causée par un recul de l'accessibilité rendra cette situation encore plus difficile à gérer pour l'Université de Moncton.

Conséquemment, nous vous prions d'assurer le maintien de la mission de l'Université de Moncton et la survie à long terme d'une institution cruciale au développement continu de la communauté francophone et acadienne du Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, nous vous demandons de reconsidérer les décisions récentes ayant un impact sur l'aide financière aux étudiant.e.s, ainsi que sur le financement de l'Université de Moncton.





En foi de quoi nous apposons notre signature à la présente.

Pascale Rioux, Présidente Fédération des étudiantes et des étudiants du Campus universitaire de Moncton

François Lemieux, Président
Association générale des étudiantes et étudiantes de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston

Michelle Kearny, Présidente Association étudiante de l'Université de Moncton, campus de Shippagan

Mathieu Lang, Président
Association des bibliothécaires, des professeures et professeurs de l'Université de Moncton

Yves Arseneault, Président Société des Jeux de l'Acadie

Robert Melanson, Président Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

Jacques G. Albert, Président Société des enseignantes et enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick

Hubert Dupuis, Président Égalité Santé en Français

Philippe Morin, Directeur général Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick

Jacques Paul Couturier, Recteur et vice-chancelier par intérim de l'Université de Moncton Université de Moncton

Céline Rousselle, Présidente Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick

Philippe Beaulieu, Président Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

Willy Wilondja Mayalima Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick

Émile Couturier, Président Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick

Ghislaine Foulem, Présidente

Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes du Nouveau-Brunswick

Lyne Chantal Boudreau, Présidente Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick

Marie-Thérèse Landry, Directrice générale Conseil provincial des sociétés culturelles

Marcia Babineau, Co-Directrice générale et directrice artistique Théâtre L'Escaouette